

A.S.H DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) au capital de 1 000 euros

Siège social : 168 rue des Postes, 59000 Lille

Société en cours d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Lille Métropole

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Établie en application de l'article R.123-103 du Code de commerce — Exemplaire original certifié

Je soussigné, **Monsieur Abderrahim ATIK**, né le 1^{er} septembre 1970 à Taferka Al Hoceima (Maroc), de nationalité marocaine, demeurant 28 Chemin du Château d'Eau, 59700 Marcq-en-Barœul, agissant en qualité de président et associé unique de la société **A.S.H DISTRIBUTION**, société par actions simplifiée unipersonnelle en cours d'immatriculation, établis et certifie exacte et sincère la présente liste des souscripteurs d'actions établie à la constitution de la société.

Le capital social, fixé à la somme de **1 000 euros**, est divisé en **100 actions** d'une valeur nominale de **10 euros** chacune, souscrites en totalité en numéraire et intégralement libérées lors de la souscription.

Souscripteur	Domicile	Actions souscrites	Montant souscrit	Montant libéré
Monsieur Abderrahim ATIK Né le 1 ^{er} septembre 1970 à Taferka Al Hoceima (Maroc) De nationalité marocaine	28 Chemin du Château d'Eau, 59700 Marcq-en- Barœul	100	1 000,00 € (mille euros)	1 000,00 € (mille euros)
TOTAL		100	1 000,00 €	1 000,00 €

Les actions ci-dessus ont été souscrites exclusivement en numéraire ; la société ne comporte aucun apport en nature. Les fonds correspondant à la libération intégrale des actions, soit la somme de **mille euros (1 000 €)**, ont été déposés auprès du dépositaire des fonds préalablement à la signature des statuts, ainsi qu'en atteste le certificat du dépositaire des fonds auquel la présente liste est jointe.

Je certifie sincères et véritables les mentions portées sur la présente liste, laquelle est établie pour être annexée à la demande d'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés et pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Lille, le 29 juillet 2026, en un exemplaire original.

(Faire précéder la signature de la mention manuscrite : « Certifié exact et sincère »)

Le président et associé unique
Abderrahim ATIK

